



PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE



NOM DU BÂTIMENT

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL



Table des matières

Rappel - étapes à suivre	
Mise à jour et liste de distribution	
Mesures à prendre en cas d'incendie – <i>À tous les occupants et occupantes</i>	Fiche 1
Mesures à prendre en cas d'incendie (système d'alarme incendie à signal double) – <i>Au responsable du bâtiment</i>	Fiche 2
Mesures à prendre en cas d'incendie (système d'alarme incendie à signal double) – <i>Au responsable de l'évacuation</i>	Fiche 3
Liste du personnel de surveillance	Fiche 4
Rapport d'évacuation du bâtiment – <i>Au responsable du bâtiment</i>	Fiche 5
Numéros de téléphone importants	Fiche 6
Installation de sécurité incendie – Système d'alarme incendie à signal simple	Fiche 7
Installation de sécurité incendie – Système de gicleurs	Fiche 8
Installation de sécurité incendie – Canalisations et robinets d'incendie armés	Fiche 9
Installation de sécurité incendie – Extincteurs d'incendie portatifs	Fiche 10
Installation de sécurité incendie – Système d'extinction spécial – appareils de cuisson	Fiche 11
Installation de sécurité incendie – Éclairage de sécurité et alimentation de secours	Fiche 12
Installation de sécurité incendie – Portes coupe-feu	Fiche 13
Entente d'hébergement temporaire en cas d'évacuation lors d'un incendie	Fiche 14
Rapport d'exercice d'incendie et rapports mensuels d'inspection	Annexe
Documents à afficher : directives générales et mesures à prendre en cas d'incendie	Annexe

Rappel - étapes à suivre

- Vérifier si le système d'alarme incendie du bâtiment est de type à simple signal ou à signal double.
- Déterminer un point de rassemblement et l'inscrire sur les fiches le demandant. ⁽¹⁾
- Choisir le dossier sur le CD qui correspond au type de système d'alarme incendie de votre bâtiment et remplir seulement les fiches correspondantes. ⁽²⁾
- Choisir et compléter seulement les fiches « Installations de sécurité incendie » correspondantes à votre bâtiment et y insérer les photos requises. ⁽²⁾
- Choisir et compléter seulement les fiches « Rapport d'inspection » correspondantes à votre bâtiment. ⁽²⁾
- Mettre à jour la table des matières en supprimant les lignes des fiches non utilisées.
- Insérer toutes les fiches dans un cartable rouge, identifié par la page couverture. Insérer des onglets séparateurs numérotés de 1 à 15, des crayons de plomb (pour l'hiver) et les clés et outils nécessaires aux divers équipements incendie (déclencheurs manuels, panneau d'alarme incendie...).
- Imprimer et distribuer un minimum de trois copies du plan de sécurité incendie. Conserver une copie près de l'entrée principale (pour consultation par le Service incendie), une seconde pour le responsable du PSI et une dernière accessible aux employés du bâtiment.
- Compléter, imprimer et afficher dans chaque aire de plancher au moins une copie de la fiche « Mesures à prendre en cas d'incendie ».
- Compléter, imprimer et afficher dans ou à proximité du panneau d'alarme incendie une copie de la fiche « Directives générales - Système d'alarme incendie ».
- Effectuer une mise à jour du plan de sécurité incendie au moins une fois par année.
- Effectuer un exercice d'incendie au moins une fois par année.

⁽¹⁾ Le point de rassemblement est un lieu commun situé à l'extérieur, à proximité du bâtiment, mais suffisamment éloigné de l'entrée principale, des murs de l'édifice, des poteaux incendie et des raccords-pompier du bâtiment.

⁽²⁾ Veuillez compléter les fiches informatiquement. Les fiches sont verrouillées. Vous n'avez qu'à compléter les zones de texte grises à l'écran. Pour ajouter ou modifier des éléments, déverrouillez la fiche.

Mesures à prendre en cas d'incendie

À tous les occupants et occupantes

Mesures générales

- Rester calme
- Faire retentir l'alarme incendie
- Évacuer immédiatement le bâtiment et se diriger vers la **SORTIE** la plus près
- Aviser le service de sécurité incendie en composant le **911**
- Si possible, éteindre l'incendie à l'aide d'un extincteur d'incendie portatif ou l'isoler en fermant les portes
- Porter assistance à toutes personnes dans le besoin
- Ne pas utiliser les ascenseurs
- Se rendre au point de rassemblement :

- Attendre l'autorisation des pompiers avant de réintégrer le bâtiment

Mesures spécifiques

- Ne pas s'attarder à récupérer des effets personnels
- Fermer les fenêtres, si possible
- Ouvrir toute porte lentement après avoir vérifié si la poignée et la porte sont froides du revers de la main
- Fermer les portes derrière vous sans les verrouiller
- Ne pas courir et ne pas crier
- Descendre par les escaliers en circulant à droite

Mesures à prendre en cas d'incendie (Système d'alarme incendie à signal double)

Au responsable du bâtiment

Lors du déclenchement du signal d'alerte, assurez-vous :

- que le 911 soit avisé
- de vérifier au panneau d'alarme l'endroit où se trouve l'incendie (zone de détection)
- qu'un membre du personnel de surveillance, muni d'un extincteur d'incendie portatif et des clés du système d'alarme, soit dépêché pour vérifier la zone de détection
- que les occupants soient préparés à une éventuelle évacuation en annonçant le message suivant à l'aide d'un système de communication interne (intercom), le cas échéant :

« Attention! Attention! À tous les occupants et occupantes. Nous sommes actuellement en vérification d'alarme incendie.

Restez calme et préparez-vous à évacuer au son de l'alarme générale.» (Répétez ce message)

S'il s'agit d'une fausse alarme, assurez-vous :

- que le signal d'alerte soit interrompu et que le système d'alarme soit réarmé
- que le 911 soit appelé de nouveau
- que la compagnie d'alarme soit appelée, le cas échéant
- que les occupants et occupantes soient avisés et rassurés

S'il s'agit d'une alarme fondée ou dans le doute, assurez-vous :

- que le signal d'alarme soit enclenché
- que l'incendie soit éteint, si possible
- que les étapes « Lors du déclenchement du signal d'alarme, assurez-vous : » soient effectuées

Lors du déclenchement du signal d'alarme, assurez-vous :

- que le 911 soit avisé de nouveau
- que chaque membre du personnel de surveillance s'acquitte de ses tâches en cas d'incendie
- que le plan de sécurité incendie (PSI) soit amené à l'extérieur
- de l'évacuation complète des occupants et occupantes vers le point de rassemblement :
- qu'un dénombrement efficace soit effectué au point de rassemblement
- que les gens demeurent au point de rassemblement
- que les pompiers soient accueillis à l'entrée principale du bâtiment et qu'ils soient avisés de la nature de l'alarme et du compte-rendu de l'évacuation
- d'arrêter et de réarmer votre système d'alarme, **à la suite à l'autorisation des pompiers**
- de la réintégration du bâtiment, **à la suite à l'autorisation des pompiers**
- auprès de votre compagnie d'alarme que le système d'alarme soit correctement réarmé
- de donner un compte-rendu de l'alarme aux occupants et occupantes

Mesures à prendre en cas d'incendie (Système d'alarme incendie à signal double)

Au responsable de l'évacuation

Lors du déclenchement du signal d'alerte

- regarder dans les locaux autour de vous pour déceler tout signe d'incendie
- préparer les occupants et les occupantes de votre étage / secteur à évacuer

S'il s'agit d'une fausse alarme

- aviser le responsable du bâtiment
- suivre les directives du responsable du bâtiment

S'il s'agit d'une alarme fondée ou dans le doute

- enclencher le signal d'alarme
- aviser le responsable du bâtiment
- éteindre l'incendie, si possible, ou l'isoler en fermant les portes derrière vous sans les verrouiller
- effectuer les étapes « Lors du déclenchement du signal d'alarme ».

Lors du déclenchement du signal d'alarme

- procéder à l'évacuation complète des occupants et occupantes de votre étage / secteur vers le point de rassemblement :

- fermer les portes derrière vous sans les verrouiller
- éteindre l'incendie, si possible, ou l'isolez en fermant les portes derrière vous sans les verrouiller
- faire un dénombrement efficace des occupants et occupantes de votre étage / secteur au point de rassemblement
- faire un compte-rendu de l'évacuation de votre secteur / étage au responsable du bâtiment
- Étage / secteur évacué totalement ? Oui Non Ne sais pas
- suivre les directives du responsable du bâtiment

Numéros de téléphone importants

Nom	Numéro de téléphone
POLICE - POMPIERS - AMBULANCE	911
Compagnie d'alarme :	
Hydro-Québec	
Distributeur de gaz :	
Électricien :	
Plombier :	
Compagnie d'entretien de chauffage :	
Compagnie d'entretien du système d'alarme incendie :	
Compagnie d'entretien du système de gicleurs :	
Compagnie d'assurances :	
Propriétaire / gestionnaire du bâtiment :	
Propriétaire / gestionnaire du bâtiment :	

Noter les numéros de téléphone d'assistance 7 jours / 24 heures

Installation de sécurité incendie

Système d'alarme incendie à signal double

Description : Un système d'alarme incendie est une combinaison de dispositifs conçus pour avertir les occupants et les occupantes d'un bâtiment d'une situation d'urgence.

Un système d'alarme incendie comprend généralement :

- un panneau d'alarme
- des détecteurs d'incendie (de fumée ou de chaleur)
- des déclencheurs manuels
- des dispositifs à signal sonore et/ou visuel (cloches, klaxons ou stroboscopes)

Localisation du panneau d'alarme incendie :

Déclenchement de l'alarme par:

- détecteurs de fumée
- détecteurs de chaleur
- déclencheurs manuels
- clés pour déclencheurs manuels
- système de gicleurs automatiques

Dispositifs sonores / visuels :

- à cloches
- à haut-parleurs
- à signal visuel

Réarmement du système d'alarme incendie :

1. mettre le système d'alarme sous silence en arrêtant les cloches et klaxons
2. après avoir vérifié la zone de détection au panneau d'alarme, se rendre dans le secteur et remettre en fonction la composante du système qui a donné l'alarme
3. faire la remise du système d'alarme et attendre que la lumière verte s'allume et confirme que celui-ci est réarmé
4. faire une vérification auprès de la compagnie d'alarme afin de s'assurer que le système d'alarme incendie est correctement réarmé

Insérez une photo de
votre panneau
d'alarme incendie

Installation de sécurité incendie

Système de gicleurs

Un système de gicleurs automatiques à eau est employé principalement pour la protection des bâtiments et de leur contenu. En maîtrisant les incendies, il protège également la vie des gens. Il consiste en un réseau de tuyauterie parcourant toutes les parties du bâtiment à protéger, de l'entrée d'eau jusqu'aux têtes de gicleurs. Advenant un incendie, la chaleur dégagée provoque le déclenchement d'une ou de plusieurs têtes. Chaque tête comporte un élément thermosensible et se déclenche individuellement. L'eau s'écoule alors et maîtrise l'incendie par refroidissement. L'activation du système de gicleurs entraîne également le déclenchement du système d'alarme incendie du bâtiment.

Un système de gicleurs comprend généralement :

- une conduite sous-terrain branchée à la source d'eau, habituellement la conduite de la ville
- un robinet-vanne et un clapet de retenue et d'alarme au point d'entrée d'eau dans le bâtiment
- un raccord-pompier extérieur pour pomper de l'eau dans l'installation par le service d'incendie
- si nécessaire, une pompe d'incendie
- une conduite d'alimentation, de l'entrée d'eau aux colonnes montantes
- une ou plusieurs colonnes montantes
- de la tuyauterie aérienne
- des têtes de gicleurs

Type de système :

sous eau

sous air

Type de protection :

totale

partielle :

Localisation de la salle des gicleurs :

Localisation du raccord-pompier :

Insérez une photo
de votre système de
gicleurs

Installation de sécurité incendie

Canalisations d'incendie et robinets d'incendie armés

Les canalisations d'incendie consistent en un réseau de tuyauterie relié à une source d'eau, souvent publique, alimentant des robinets d'incendie. Ces robinets, disposés à des endroits clés, servent de points d'eau permettant de faciliter le combat manuel contre l'incendie dans les bâtiments à l'aide de tuyaux flexibles et de lances.

Une canalisation d'incendie comprend généralement :

- une conduite sous-terrain branchée à la source d'eau, habituellement la conduite de la ville
- un robinet-vanne et un clapet de retenue et d'alarme au point d'entrée d'eau dans le bâtiment
- un raccord-pompier extérieur pour pomper de l'eau dans l'installation par le service d'incendie
- si nécessaire, une pompe d'incendie
- une conduite d'alimentation, de l'entrée d'eau aux colonnes montantes
- une ou plusieurs colonnes montantes
- un ou des robinets d'incendie, alimentés par les colonnes montantes, et à l'occasion armés de tuyaux d'incendie flexibles et de lances

Type de canalisations présentes dans le bâtiment :

- classe I (robinet de 65 mm) – pour l'usage des pompiers seulement
- classe II (robinet de 38 mm) – pour l'usage des occupants et occupantes
- classe III (robinets de 38 et 65 mm) – pour l'usage des pompiers et des occupants et occupantes

Localisation du raccord-pompier :

Règles d'utilisation des robinets d'incendie armés :

1. ouvrir lentement le robinet en s'assurant que l'étrangleur est bien en place
2. déployer le tuyau flexible en entier
3. tirer le tuyau afin de dégager l'étrangleur
4. diriger le jet de la lance à la base des flammes
5. balayer à la base des flammes

Insérez une photo du
type de canalisations

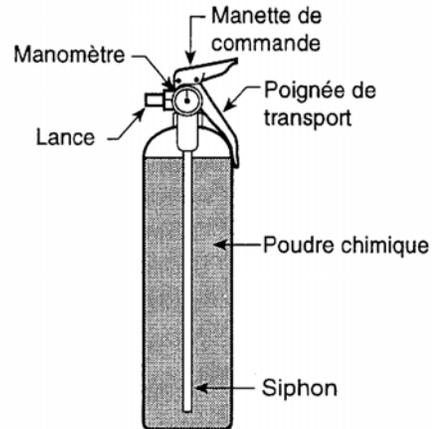
Installation de sécurité incendie

Extincteurs d'incendie portatifs

Un extincteur d'incendie portatif est un appareil de lutte contre l'incendie capable de projeter ou de répandre une substance appropriée, appelée agent extincteur, afin d'éteindre un début d'incendie.

Un extincteur d'incendie portatif comprend généralement :

- une bonbonne
- un siphon
- une poignée de transport
- une manette de commande
- un manomètre
- une lance
- un agent extincteur



Règles d'utilisation d'un extincteur portatif en cas d'incendie :

1. garder une distance sécuritaire de 3 mètres (10 pieds)
2. briser le scellé de plastique en tournant la goupille
3. tirer la goupille
4. diriger le bec ou le cornet de l'extincteur à la base des flammes
5. presser la manette de commande pour libérer l'agent extincteur
6. balayer à la base des flammes

Insérez une photo
d'un extincteur
d'incendie portatif

Installation de sécurité incendie

Éclairage de sécurité et alimentation de secours

L'éclairage de sécurité est un niveau d'éclairage minimal prévu à des endroits précis et stratégiques afin de permettre une évacuation sécuritaire des occupants et occupantes en cas d'une coupure de l'alimentation électrique du bâtiment. Parmi ces endroits, notons les principales voies d'accès à l'issue et les issues.

Un éclairage de sécurité comprend généralement :

- des panneaux indicateurs d'issue « SORTIE »
- des dispositifs autonomes d'éclairage

L'alimentation de secours est une source d'électricité indépendante de celle du bâtiment et qui permet de maintenir en cas de panne d'électricité l'éclairage de sécurité. Parmi ces sources il y a les batteries et les génératrices d'urgence.



Insérez une photo
d'un panneau
SORTIE



Insérez une photo
d'un dispositif
autonome d'éclairage

Installation de sécurité incendie

Portes coupe-feu

Une porte coupe-feu est un dispositif d'obturation installé dans une séparation coupe-feu. Elle empêche la fumée, la chaleur et les flammes de se propager et facilite l'évacuation sécuritaire des occupants et occupantes. Elle agit en compartimentant certaines parties du bâtiment en évitant de propager rapidement l'incendie d'un secteur à l'autre. Elle se retrouve principalement au niveau des cages d'escalier, des portes de logement et comme séparation dans les longs corridors.

Un ensemble de porte coupe-feu comprend généralement :

- une porte avec un degré de résistance au feu prédéterminé
- un cadre avec un degré de résistance au feu prédéterminé
- un dispositif de fermeture automatique
- du verre armé



Insérez une photo
d'une porte coupe-
feu

Installation de sécurité incendie

Système d'extinction spécial – appareils de cuisson

Un système d'extinction spécial pour la protection des appareils de cuisson consiste en un réseau de tuyauterie relié à des bouteilles contenant un agent extincteur et à des buses d'extinction. Ces buses, disposées à des endroits précis au-dessus des appareils à protéger, permettent d'éteindre automatiquement (maillons fusibles) ou manuellement (déclencheur) un incendie engendré par un appareil de cuisson. Le déclenchement de l'installation entraîne la coupure de l'alimentation en gaz et en électricité de tous les appareils de cuisson et le déclenchement du système d'alarme incendie du bâtiment, le cas échéant.

Un système d'extinction spécial comprend généralement :

- des bouteilles contenant l'agent extincteur
- de la tuyauterie
- des buses d'extinction
- des dispositifs de commande de déclenchement du système
- des dispositifs de déclenchement (maillons fusibles, déclencheur manuel)
- un extincteur d'incendie portatif de classe K situé dans la cuisine

Règles d'utilisation d'un système d'extinction spécial :

1. si le système d'extinction automatique n'est pas déclenché, tirer la poignée de la station manuelle avec force. L'alimentation en énergie des appareils de cuisson sera interrompue automatiquement
2. avoir en main un extincteur d'incendie portatif de classe K
Si vous devez l'utiliser :
 - garder une distance sécuritaire de 3 mètres (10 pieds)
 - briser le scellé de plastique en tournant la goupille
 - tirer la goupille
 - diriger le bec ou le cornet de l'extincteur à la base des flammes
 - presser la manette de commande pour libérer l'agent extincteur
 - balayer à la base des flammes

AVERTISSEMENT

N'essayez pas d'éteindre un feu de cuisson avec un extincteur d'incendie portatif avant que le système d'extinction ait été manuellement ou automatiquement activé

Insérez une photo du
système d'extinction
spécial

Entente d'hébergement temporaire en cas d'évacuation lors d'un incendie

ENTRE

inscrire le nom de votre établissement

inscrire l'adresse de votre établissement

inscrire le numéro de téléphone de votre établissement

ET

inscrire le nom de l'établissement qui accueillera votre personnel

inscrire l'adresse de l'établissement qui accueillera votre personnel

inscrire le nom et le numéro de téléphone du responsable à rejoindre en cas d'urgence

Les deux parties conviennent de ce qui suit :

offre ses locaux pour accueillir temporairement le personnel advenant une évacuation lors d'un incendie chez :

La surveillance et le contrôle du personnel seront sous la responsabilité de l'établissement en état d'urgence. L'hébergement temporaire est d'une durée maximale de :

Signé à Lévis ce

jour mois année

Demandeur

Nom :

Hôte

Nom :

ANNEXES

- **RAPPORT D'EXERCICE D'INCENDIE**
- **RAPPORT MENSUEL D'INSPECTION**
- **DOCUMENTS À AFFICHER :**
 - **DIRECTIVES GÉNÉRALES**
 - **MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Rapport d'exercice d'incendie

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de l'établissement :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Date de l'exercice d'incendie :

Type de système d'alarme incendie : Simple Double Aucun

Relié à une compagnie d'alarme : Oui Non N/A

A AVANT L'EXERCICE

Réunion de coordination interne effectuée (quelques jours à l'avance)

Central 911 avisé (quelques minutes avant le déclenchement en composant le 418-832-2911, option 1)

Matériel spécial, nécessaire à l'exercice, vérifié (clés pour déclencheur et panneau d'alarme, tournevis, couvertures, radios de communication interne...)

B PENDANT L'EXERCICE

Heure du déclenchement de l'alarme :

h m s

Heure de fin du signal d'alerte :

h m s

Non applicable

Heure de fin de l'évacuation :

h m s

Heure de la confirmation de l'évacuation :

h m s

Aucune confirmation

Heure d'appel au 911 par un occupant :

h m s

Aucun appel au 911

Heure d'appel au 911 par la compagnie d'alarme :

h m s

Aucun appel au 911

C APRÈS L'EXERCICE

Système d'alarme incendie réarmé :

Oui Non N/A

Central 911 avisé (vérification d'appel logé par un occupant et avis de la fin de l'exercice) :

Oui Non N/A

Compagnie d'alarme avisée (confirmation du réarmement du système et avis de la fin de l'exercice) :

Oui Non N/A

Commentaires reçus du service incendie :

Oui Non N/A

Rétroaction avec le personnel de surveillance :

Oui Non N/A

Compte-rendu de l'exercice aux occupants et occupantes :

Oui Non N/A

Mise à jour du plan de sécurité incendie (PSI) :

Oui Non N/A

D	MATÉRIEL INCENDIE
----------	--------------------------

Déclencheur manuel fonctionnel :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Détecteur de fumée fonctionnel :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Signaux d'alarme audibles :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Portes coupe-feu fermées :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Connaissance du réarmement du système :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A

E	COMPORTEMENT
----------	---------------------

PSI rendu disponible aux pompiers :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Évacuation sécuritaire :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Accueil des pompiers à l'entrée principale :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Fermeture des portes des locaux :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Utilisation d'ascenseur et de balcon :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Refus d'évacuation :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Respect du point de rassemblement :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A

COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS

ADMINISTRATIF

Nom du responsable de l'exercice :
Signature du responsable de l'exercice :
Date :

Rapport mensuel d'inspection

Accumulation de matières combustibles

Date de l'inspection :

Nom du vérificateur :

Critères de vérification – moyens d'évacuation

Emplacement	Libre de toute accumulation	
Corridors	<input type="radio"/>	N
Issues	<input type="radio"/>	N
Cages d'escalier d'issue	<input type="radio"/>	N

Critères de vérification – locaux techniques

Emplacement	Libre de toute accumulation	
Conciergeries	<input type="radio"/>	N
Chambre d'équipements électriques	<input type="radio"/>	N
Locaux d'appareils de chauffage	<input type="radio"/>	N
Locaux d'appareils de ventilation	<input type="radio"/>	N
Locaux d'appareils de conditionnement d'air	<input type="radio"/>	N
Locaux de réception des ordures	<input type="radio"/>	N
Salle de pompage	<input type="radio"/>	N
Salle de compresseurs	<input type="radio"/>	N

Critères de vérification – panneaux électriques

Dégagement de 1 m devant les panneaux électriques (autre que dans un local technique)

N

Rapport mensuel d'inspection

Éclairage de sécurité et alimentation de secours

Date de l'inspection :

Nom du vérificateur :

Critères de vérification – éclairage de sécurité

Présence dans les accès aux issues		Présence dans les issues		Faisceaux bien dirigés		Libre de tout obstacle		En bon état de fonctionnement	
O	N	O	N	O	N	O	N	O	N

Observations et commentaires

Critères de vérification – panneaux indicateur d'issue « SORTIE »

Présence dans les accès aux issues		Présence dans les issues		Direction de l'accès à l'issue bien indiquée (flèche)		Visible en tout temps		Éclairé en tout temps		En bon état de fonctionnement	
O	N	O	N	O	N	O	N	O	N	O	N

Observations et commentaires

Critères de vérification – génératrice

Inspection effectuée par une personne dûment qualifiée et formée

O

N

Observations et commentaires

Rapport mensuel d'inspection

Systeme d'alarme incendie

Date de l'inspection :

Nom du vérificateur :

Critères de vérification – déclencheurs manuels

#	Emplacement	Déclencheur manuel visible et facile d'accès		#	Emplacement	Déclencheur manuel visible et facile d'accès		#	Emplacement	Déclencheur manuel visible et facile d'accès	
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N
		O	N			O	N			O	N

Critères de vérification – panneau

Indicateur de mise sous tension en fonction		Indicateur de défectuosité en fonction		Indicateur de trouble en fonction		Fonctionnement ou directives du système affichés au panneau		Clés disponibles et faciles d'accès	
O	N	O	N	O	N	O	N	O	N

DIRECTIVES GÉNÉRALES - SYSTÈME D'ALARME INCENDIE

SYSTÈME À SIGNAL DOUBLE

Lors du déclenchement du signal d'alerte

1. Assurez-vous que le 911 soit avisé ;
2. Assurez-vous de la vérification au panneau d'alarme incendie de la zone impliquée ;
3. Assurez-vous qu'un membre de l'équipe d'urgence, muni d'un extincteur d'incendie portatif et des clés nécessaires, soit dépêché pour vérifier la zone en alarme ;
4. Assurez-vous que les occupants et les occupantes soient préparés à une éventuelle évacuation en annonçant le message suivant à l'aide de votre système de communication phonique ;

« Attention! Attention! Nous sommes actuellement en vérification d'alarme incendie. Restez calme et préparez-vous à évacuer au son de l'alarme générale.» (Répétez à deux reprises)

S'il s'agit d'une alarme non fondée, assurez-vous que :

- Le signal d'alerte soit interrompu et que le système d'alarme soit réarmé ;
- Le 911 soit avisé de nouveau ;
- La compagnie d'alarme soit appelée ;
- Les occupants et les occupantes soient avisés et rassurés.

S'il s'agit d'une alarme fondée ou dans le doute, assurez-vous que :

- Le signal d'alarme soit enclenché ;
- Les étapes « Lors du déclenchement du signal d'alarme » soient effectuées ;

Lors du déclenchement du signal d'alarme

1. Assurez-vous que le 911 soit avisé de nouveau ;
2. Assurez-vous que chaque membre responsable s'acquitte de leurs tâches en état d'urgence ;
3. Assurez-vous que le cahier du plan de sécurité incendie soit amené à l'extérieur ;
4. Assurez-vous de l'évacuation complète des occupants et occupantes vers le point de rassemblement ;
5. Assurez-vous qu'un dénombrement efficace soit effectué au point de rassemblement ;

6. Assurez-vous que les premiers pompiers soient accueillis à l'entrée principale du bâtiment et qu'ils soient avisés de la nature de l'alarme et du compte rendu de l'évacuation ;
7. Assurez-vous d'arrêter et de réarmer votre système d'alarme suite à l'autorisation des pompiers ; et
8. Assurez-vous de la réintégration du bâtiment suite à l'autorisation des pompiers.

Réarmement du système d'alarme incendie

1. Mettre le système d'alarme sous silence en arrêtant les cloches et klaxons ;
2. Après avoir vérifié la zone en cause, se rendre dans le secteur et remettre en fonction la composante du système qui a donné l'alarme ;
3. Faire la remise en fonction du système d'alarme. Toutes les lumières du panneau doivent s'éteindre sauf la lumière verte de l'alimentation ; et
4. Faire une vérification auprès de la compagnie d'alarme afin de s'assurer que le système est revenu à la normale.

Informations importantes

Code d'accès du panneau d'alarme :

Compagnie d'alarme :

Numéro de téléphone :

Code d'autorisation :

Compagnie d'entretien du système d'alarme :

Numéro de téléphone :

Personnes responsables du bâtiment (2) :

1 Nom :

Numéro de téléphone :

2 Nom :

Numéro de téléphone :

Mesures à prendre en cas d'incendie

- Rester calme
- Faire retentir l'alarme incendie
- Évacuer immédiatement le bâtiment et se diriger vers la **SORTIE** la plus près
- Aviser le Service incendie en composant le **911**
- Si possible, éteindre l'incendie à l'aide d'un extincteur d'incendie portatif ou l'isoler en fermant les portes
- Porter assistance à toute personne dans le besoin
- Ne pas utiliser les ascenseurs
- Se rendre au point de rassemblement :

- Attendre l'autorisation des pompiers avant de réintégrer le bâtiment

Consignes générales de sécurité incendie

- Garder les corridors, les cages d'escalier et les portes de sortie libres de tout entreposage et de toute obstruction
- Maintenir fermées en tout temps les portes coupe-feu, dont celles des cages d'escalier, afin de limiter la propagation de la fumée et assurer une évacuation sécuritaire